



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°2154

Monsieur N'GUESSAN Dany

Amiante sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Amiante

Date d'effet : 16/02/2024 : - Date d'expiration : 15/02/2031

Amiante avec mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 22/06/2024 : - Date d'expiration : 15/02/2031

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023
modifié par l'arrêté du 16 juin 2025

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 30/09/2027

DPE avec mention

Selon arrêté du 20 juillet 2023
modifié par l'arrêté du 16 juin 2025

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 30/09/2027

Electricité

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 21/09/2023 : - Date d'expiration : 30/09/2027

Gaz

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 21/09/2023 : - Date d'expiration : 05/04/2027

Plomb sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 11/06/2025 : - Date d'expiration : 10/06/2032

Termites métropole

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 20/06/2025 : - Date d'expiration : 19/06/2032

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 19/03/2026, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.